

Axe 3 : ECONOMIE QUOI, QUEL DEVELOPPEMENT ET OU ?

CONTEXTE

Le pôle de développement économique des Montagnes neuchâtelaises est en pleine croissance dans la partie urbaine. L'industrie horlogère est florissante. Cependant, une diversification est nécessaire pour servir d'amortisseur en cas de baisse dans ce secteur secondaire. La vigueur de l'espace rural des Montagnes neuchâtelaises dépend également de la présence d'artisans et de petites entreprises au service du secteur primaire et de l'habitat. A cela s'ajoute le potentiel de ressources du tourisme : un développement ciblé sur les forces et les atouts complémentaires de cette région (tourisme urbain basé sur l'urbanisme horloger et tourisme doux axé sur les qualités touristiques des espaces comme le Saut du Doubs, la vallée de la Brévine, etc.) mérite d'être examiné. Cependant, la consolidation du pôle industriel pourrait provoquer des effets collatéraux négatifs liés à l'accroissement du trafic en raison des infrastructures insuffisantes actuelles (avant tout de transport public) ; les réflexions liées au développement économique devront en tenir compte.

AXE STRATEGIQUE (validé par les conseils communaux)

- **Consolider le pôle industriel, horloger et microtechnique en visant également une diversification de l'économie dans le secteur secondaire et tertiaire;**
- **Encourager le développement du tourisme au titre d'activité économique;**
- **Conserver des activités économiques dans l'espace rural et en développer de nouvelles, en lien avec le secteur primaire, le tourisme et l'habitation.**

REALISER L'AXE 3, C'EST REUSSIR Á... (QUOI)

- Préserver et valoriser le périmètre et la qualité du bassin d'emplois naturels de la région;
- Pérenniser et renouveler les savoir-faire de la région indispensables à l'activité industrielle des Montagnes neuchâtelaises;
- Améliorer les conditions cadre du développement économique;
- Valoriser le tissu des PME, notamment dans la sous-traitance horlogère;
- Exploiter le potentiel économique de l'espace rural (tourisme, artisanat et du secteur primaire);
- Vendre et apprendre à vendre le potentiel économique des Montagnes neuchâtelaises.

CONCRETEMENT... (COMMENT)

- Créer un pôle d'excellence d'horlogerie ou un autre domaine d'excellence, en collaboration avec les acteurs entreprises, associations professionnelles, dans un périmètre transfrontalier;
- Favoriser la collaboration entre les instituts de formation et les entreprises;
- Recenser au niveau régional les locaux et terrains disponibles pour les activités économiques;
- Initier la création d'un réseau d'entreprises au sein des MN;
- Alimenter un fonds régional pour favoriser le développement des entreprises;
- Promouvoir l'innovation en favorisant la complémentarité entre les initiateurs de projet et les compétences des villes, y compris dans le secteur primaire;
- Valoriser la filière-bois dans les produits de niches avant tout (production d'énergie, construction, etc.);
- Encourager et consolider les activités artisanales et les petits commerces dans les villages;
- Sauvegarder les petites exploitations agricoles;
- Créer une marque des MN et la communiquer, notamment auprès des entrepreneurs;
- Miser sur le tourisme vert estival ou hivernal, d'affaires, d'activités récréatives pour les entreprises, urbain et en lien avec l'innovation technologique;
- Développer en parallèle des offres touristiques celles d'hébergement nécessaires, en favorisant la rénovation

Axe 3 : ECONOMIE QUOI, QUEL DEVELOPPEMENT ET OU ?

de bâtiments;

- Prolonger le séjour des visiteurs dans la région en s'appuyant sur les différentes offres touristiques;
- Mettre en valeur les produits régionaux/du terroir dans l'offre touristique et la promotion de l'agriculture productrice;
- Créer un site internet unique pour l'offre touristique ; Implanter à des endroits clés (fromageries, aéroport régional, etc.) des vitrines présentant les produits régionaux.

ANNEXE 1 : SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL DU 6 FEVRIER 2014 (séance no 1)

Atouts de l'espace rural au niveau économique : tourisme, filière-bois et produits régionaux

L'espace rural est appelé à jouer un rôle économique sous l'angle touristique, artisanal et dans le secteur primaire. Ce secteur est reconnu comme essentiel que ce soit pour l'agriculture productrice ou la filière du bois (énergie, construction, etc.). Les Montagnes neuchâtelaises disposent du potentiel pour se profiler dans cette économie du bois (grâce au pâturage boisé) ; cette niche pourrait aussi créer des emplois. Certes, les coûts d'exploitation du bois indigène sont plus élevés qu'en France mais la proximité peut être un argument de vente. Une autre difficulté provient de la disparition des scieries dans les Montagnes neuchâtelaises. Une collaboration transfrontalière devrait être examinée dans ce domaine.

Les petites exploitations agricoles doivent aussi être sauvegardées (en vue d'une autonomie alimentaire via la permaculture (création de microclimat) ou la fabrication de produits artisanaux. Les produits régionaux/du terroir sont à valoriser, en lien notamment avec le tourisme. L'accent est mis sur le tourisme vert/doux (espace de détente). A cet égard, le Parc du Doubs offre un potentiel important. Mais, la question de la rentabilité demeure. Le développement touristique est lié à une amélioration des offres d'hébergement ; ces deux axes doivent être menés en parallèle. En particulier, la rénovation des bâtiments devrait être encouragée. L'artisanat et les petits commerces sont primordiaux dans les villages ; en lien avec la valorisation des produits du terroir, des coopératives avec lieux de démonstration peuvent être envisagés (par ex. fromagerie).

Offres touristiques de l'espace rural et urbain complémentaires

Il faut créer une complémentarité avec les offres culturelles de l'espace urbain (dont l'UNESCO). Pour y parvenir, un concept global doit être élaboré et Tourisme neuchâtelais a un rôle à jouer à ce propos.

Pôle économique urbain

Sur le plan industriel, l'excellence du pôle des microtechniques est soulignée mais qu'en est-il des écoles qui permettent l'acquisition de cette excellence? L'activité industrielle doit reposer sur le savoir-faire de la région si bien que la formation est fondamentale pour préserver la qualité du bassin d'emplois. La déconnexion territoriale du pouvoir de décision économique est déplorée. La question de savoir s'il faut recréer un ancrage territorial est posée.

De plus, les conditions cadre pour le développement économique doivent être améliorées, avant tout au niveau du transport (accessibilité transfrontalière); le cadre légal est aussi jugé trop contraignant. Une offre en terrains industriels est nécessaire, pour les entreprises qui s'y trouvent puissent se développer.

Le tissu des PME ne doit pas être oublié, en particulier la sous-traitance dans le domaine de l'horlogerie qui se cache derrière les marques de luxe.

Difficulté intrinsèque de montrer ses atouts

Enfin, apparaît la difficulté pour les Montagnes neuchâtelaises de vendre et d'être visibles. Un génie existe mais il ne sait pas se vendre.

ANNEXE 2 : SYNTHÈSE DU GROUPE DE TRAVAIL DU 24 AVRIL 2014 (Séance no 2)

Préserver et valoriser le périmètre et la qualité du bassin d'emplois naturels de la région

Pour le GT, il s'agit de participer à la création du pôle de formation dans un ou plusieurs domaines d'excellence, en intensifiant les collaborations sur le territoire transfrontalier en collaboration avec AUD, et en le promouvant. Cela implique de lister les domaines dans lesquels les MN disposent d'atouts et de compétences et de former la main d'œuvre en conséquence. C'est non seulement au travers de la collaboration entre entreprises et écoles que les savoir-faire pourront être renforcés, mais également dans la création de réseau interentreprise. Pour le GT, ces actions conduisent à doter les MN une image spécifique sur laquelle pourrait être construite une marque des MN. Il n'oublie pas non plus que ces actions doivent faire l'objet d'une communication auprès des entrepreneurs pour qu'ils puissent en bénéficier.

Pérenniser et renouveler le savoir-faire

Le GT veut s'orienter vers de nouveaux créneaux en mettant l'accent sur le local et en favorisant la production locale pour viser une autonomie régionale. Il souhaite accompagner et soutenir les idées/ initiatives individuelles de tous les secteurs. Il souhaite encourager l'innovation et mettre à profit la complémentarité entre initiateurs et compétences (avant tout des villes), également dans le secteur primaire.

Améliorer les conditions cadre

Régionaliser le soutien accordé aux entreprises est une des pistes proposées par le GT. Des priorités devront ainsi être définies. La jugeant fondamentale, le GT veut travailler sur l'accessibilité transfrontalière, de concert avec la France et les entreprises. Il doit l'affirmer clairement, et s'engager dans cette piste avec des moyens financiers.

Valoriser le tissu des PME

Le GT souhaite mettre à disposition des terrains et des bâtiments (adéquats et accessibles) à disposition des PME. La tendance à réfléchir d'abord au niveau communal domine au premier abord. Il reconnaît toutefois la complémentarité des espaces urbain et rural au niveau économique et veut pouvoir mettre en réseau les capacités offertes par les MN : un recensement de tous les terrains/locaux disponibles dans les MN doit être effectué.

Constatant le nombre élevé de travailleurs frontaliers, le GT s'interroge sur l'adéquation de la formation aux besoins industriels et sur la responsabilité sociale des entreprises. c'est en véhiculant une image positive de la région qu'on attire le « capital humain ». Cependant, il s'interroge sur la croissance : à quoi sert-elle ? préserver l'acquis ou accroître la population et créer de fait des cités dortoirs ?

Exploiter le potentiel économique de l'espace rural

L'espace rural ne doit pas devenir une cité-dortoir : il faut préserver l'identité forte des villages et travailler sur la complémentarité des deux espaces. Une production spécifique comme le biogaz ou un marché de niches dans le bois doit être encouragée. A l'image de l'abattoir régional, le GT veut aussi mettre en valeur les produits du terroir à des fins touristiques.

Apprendre à se vendre

Le GT estime que les MN disposent d'atouts pour se profiler (paysage, nature, culture, produits du terroir, etc.). Concrètement, cela signifie créer une image et se mettre ensemble pour avoir plus de poids. Le GT souhaite ainsi disposer d'un site internet unique. L'association Tourisme neuchâtelois constitue également un moyen de faire connaître la région, mais le GT doute qu'elle soit toujours adéquate. Il propose de créer des vitrines spécifiques des produits du terroir dans différents lieux des MN (par ex. des fromageries, aéroport régional, etc.).